

Démarche concertée de mise en valeur du Saint-Laurent dans Portneuf / fiche-projet sommaire

Projet : PROJET D'IMPLANTATION DE SENTIERS BALISÉS SUR LA GRÈVE ET D'ACCÈS AU FLEUVE DANS LE LITTORAL PORTNEUVOIS

Contexte : Le projet concerté « Promenade du Saint-Laurent », inscrit dans le rapport sur la mise en valeur du Saint-Laurent touristique dans Portneuf, prévoit l'implantation d'une promenade en bordure du Saint-Laurent entre les quais de Cap-Santé et de Portneuf en utilisant l'emprise du CN et du MTQ. Une visite terrain réalisée en octobre 2017 a permis de constater certaines contraintes éventuelles au regard de l'utilisation de l'emprise du CN. Un document de réflexion a également été élaboré afin de mieux visualiser le parcours potentiel et d'en évaluer les atouts et les faiblesses de façon sommaire. Par la suite, une première validation auprès du CN est venue confirmer la difficile faisabilité de ce projet au regard des lignes directrices du CN en matière d'utilisation de son emprise.

Le projet « Promenade du Saint-Laurent » prévoit également un volet visant l'implantation de sentiers balisés sur la grève dans les municipalités du littoral (à marée basse et descendante). Ce volet se veut davantage englobant par une intégration de l'ensemble des municipalités riveraines au projet. Afin d'explorer les différentes possibilités, des documents de travail ont été réalisés pour chacune des municipalités, permettant de visualiser, dans un premier temps, les tronçons potentiels qui pourraient faire l'objet d'une étude. De plus, une recherche de comparables a été effectuée afin de pouvoir s'inspirer de projets réalisés dans d'autres territoires. Notons toutefois qu'il existe peu de projets similaires, ce qui peut conférer à l'initiative portneuvoise un caractère distinctif.

Il est à noter que la Ville de Neuville travaille déjà depuis quelques années à un programme d'aménagement des accès au fleuve en vue de baliser les nombreux accès et de favoriser la découverte du Saint-Laurent sur la grève de façon sécuritaire. Un premier accès a été aménagé à l'automne 2017 sous forme de projet pilote. Le projet devra donc prendre en compte ce qui est réalisé à Neuville dans une optique d'uniformité et de synergie des interventions.

Les objectifs du projet :

- Maintenir et bonifier les accès publics au fleuve pour mettre davantage en valeur ce patrimoine naturel.
- Favoriser l'appropriation du fleuve par les citoyens et visiteurs (touristes et excursionnistes) en encadrant la circulation sur les rives de façon sécuritaire.
- Optimiser les potentiels liés à la présence du fleuve Saint-Laurent et aux différents accès existants et à développer.
- Augmenter l'attractivité du territoire en offrant une expérience distinctive à même les rives du fleuve.
- Assurer la complémentarité et la cohérence avec les sites et attraits existants (développement intégré).
- Contrôler la privatisation du littoral afin de préserver les secteurs présentant un intérêt paysager remarquable.
- Concéder au littoral portneuvois toute la notoriété qu'il mérite au regard de ses atouts paysagers exceptionnels.
- Contribuer, de façon complémentaire, à générer des retombées économiques dans le territoire.

Démarche concertée de mise en valeur du Saint-Laurent dans Portneuf / fiche-projet sommaire

Les objectifs du projet (suite) :

- Faire redécouvrir le fleuve Saint-Laurent.
- Valoriser et améliorer les points de contact avec le fleuve.
- Sensibiliser la population à des pratiques respectueuses en bordure du littoral.
- Se doter d'une image commune pour promouvoir les paysages fluviaux.

Description sommaire :

Le projet consiste, dans une première phase, à réaliser une étude en vue de l'implantation de sentiers balisés sur la grève dans les municipalités du littoral de la MRC de Portneuf. Cette étude devra définir un concept d'aménagement/signalisation uniformisé, original, contemporain et s'intégrant harmonieusement avec l'environnement en place et proposer un plan d'aménagement qui découle du concept retenu. La protection du milieu naturel et des écosystèmes, la mise en valeur des paysages et des aménagements présentant un design architectural novateur devront être au cœur du concept proposé.

En amont, une analyse préliminaire et une évaluation de la faisabilité, complétées par des visites terrain, ont été réalisés par la MRC en collaboration avec des ressources municipales. L'étude de faisabilité a permis de documenter différents paramètres liés à la mise en œuvre du projet (marées, caractéristiques du sol de la zone de marche, points d'accès existants et potentiels, points d'arrêt/sécurité existants et potentiels, obstacles naturels, nature des rives, plantes envahissantes, proximité du résidentiel, milieux humides, paysages, certains aspects légaux, potentiel d'interprétation) et de déterminer les tronçons qui feront partis de l'étude. Après analyse, six tronçons présentent un potentiel de mise en valeur et une faisabilité, ceux-ci étant localisés dans la municipalité de Deschambault-Grondines et dans les villes de Cap-Santé et Donnacona. Diverses contraintes (milieux humides sur l'ensemble des tronçons, traverse de la rivière Portneuf) font en sorte que l'implantation de tronçon en amont et en aval du quai de Portneuf s'avère impossible.

